



FUNGICIDE

# CAPTAN 480 SC

CAPTAN 480 SC provient une suppression d'une variété de maladies dans les cultures fruitières, maraichères et ornementales. CAPTAN 480 SC est également utile pour traiter le sol pour la suppression de certaines pourritures des semences et la fonte des semis.



GROUPE M4

## Matière Active

Captan 482 g/L

## Format

Caisse : 2 bidons de 10 L

## Doses d'application et acres traités

**Dose:** Varient par culture. Se référer au tableau à droite.

**Acres traités :** Varient

## Volume d'eau

**Voie terrestre :** 400 L/ac (105 gal US/acre)\*

**Voie aérienne :** 20 L/ac (5 gal US/acre)

\*sauf indication contraire dans le tableau à droite.

## Résistance à l'entraînement par la pluie

Éviter d'appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues.

## CULTURES HOMOLOGUÉES

Les cultures énumérées ci-dessous représentent seulement une liste partielle des cultures homologuées pour l'utilisation avec CAPTAN 480 SC. Se référer à l'étiquette pour la liste complète.

- Abricots
- Bleuets (en corymbe, nains)
- Cerises
- Concombres (cultivés en plein champ)
- Fraises (cultivées en plein champ)
- Framboises
- Ginseng
- Nectarines
- Mûres
- Mûres de Logan
- Pêches
- Poires (sauf poires D'Anjou)
- Pommes
- Pommes de terre
- Prunes
- Pruneaux
- Raisins
- Rhubarbe
- Tomates (cultivées en plein champ – applications foliaires)
- Surfaces gazonnées
- Plantes ornementales d'extérieur (fleurs coupées et non coupées)
- Plantes ornementales de serre (fleurs non coupées : applications foliaires sur l'aster, le camélia, l'œillet, le chrysanthème, le dahlia, le lilas, la rose et la tulipe)
- Traitement du sol et des bancs de serre (traitement du sol : plants ou repiquages de roses et autres fleurs, arbustes, arbres, lits de semences de gazon, haricots, céleris, crucifères, aubergines, pois, tomates, poivrons)

## PRINCIPALES MALADIES SUPPRIMÉES ET DOSES D'APPLICATION

**N.B. :** Sauf indication contraire a) le volume d'eau (voie terrestre) est 400 L/ac, b) le nombre d'applications maximale par année est six (6) pour les cultures fruitières et trois (3) pour les cultures maraichères, et c) appliquer à une intervalle minimal entre les applications de 7 jours.

Culture	Maladie(s)	Dose(s) d'application
<b>CULTURES FRUITIÈRES</b>		
Pommes	Tavelure — tache de suie, moucheture, tache phoméenne, pourriture amère, pourriture noire, chancre pérennant du pommier	Dose : 2 L/ac (0,97 kg i.a./ac) Nombre d'applications maximal par année : • Vergers à forte densité : 10 • Vergers à faible densité : 2
Poires (sauf les poires D'Anjou)	Tache de suie, tavelure	Lorsque l'éclaircissage manuel est effectué, effectuer une(1) application avant, et une(1) application après l'éclaircissage manuel du fruit.
Abricots	Pourriture brune	Dose : 2,69 L/ac (1,3 kg i.a./ac)
Cerises (sures, douces)	Criblure (tache des feuilles), pourriture brune	Applications maximal par année : 1
Nectarines, pêches	Pourriture brune, tavelure	
Prunes, pruneaux	Nodule noir, pourriture brune	



# CAPTAN 480 SC

## PRINCIPALES MALADIES SUPPRIMÉES ET DOSES D'APPLICATION (SUITE)

Culture	Maladie(s)	Dose(s) d'application
<b>CULTURES FRUITIÈRES (suite)</b>		
Raisins	Branche moribonde (infections de la saison en cours)	Dose : 1,33 L/ac (0,65 kg i.a./ha) Appliquer lorsque les nouvelles poutres sont 1 à 5 cm de longueur et encore lorsqu'elles sont 10 à 15 cm de longueur. Applications maximal par année : 2
	Mildiou, pourriture noire	Dose : 1,33 à 2 L/ac (0,65 à 0,97 kg i.a./ha) Applications maximal par année : 1
Bleuets <sup>1</sup>	Pourriture du fruit, pourriture sclérotique	Rate: 1,5 L/ac (0,73 kg a.i.)
Mûres <sup>1</sup>	Pourriture du fruit	
Mûres de Logan <sup>1</sup>	Brûlure des dards, pourriture du fruit, tache de la tige, tache foliaire	Dose : 1,0 à 1,5 L (0,49 à 0,73 kg i.a.)
Framboises <sup>1</sup>	Brûlure des dards, pourriture du fruit	Dose : 1,68 L (0,81 kg i.a.)
Fraises	Moisissure grise, tache foliaire	Dose : 2,35 L (1,13 kg i.a.) NE PAS appliquer dans les fraises en serre.
Rhubarbe <sup>1</sup> (dans les serres à forcer)	Moisissure grise	Dose : 0,85 à 1,34 L (0,4 à 0,65 kg i.a.) Volume de pulvérisation maximale : 60 L/ac
<b>CULTURES MARAÎCHÈRES</b>		
Concombres	Anthraxose, gale	Dose : 1,5 à 2,83 L/ac (0,73 à 1,38 kg a.i./ac) NE PAS appliquer dans les concombres de serre.
Pommes de terre	Brûlure alternarienne (hâtive), mildiou	Dose : 1,68 à 2,52 L/ac (0,81 à 1,21 kg i.a./ac)
Tomates	Anthraxose, tache septorienne	Dose : 1,85 à 2,83 L/ac (0,89 à 1,38 kg i.a./ac) NE PAS appliquer dans les tomates de serre.
Ginseng <sup>1</sup>	Moisissure grise, pourriture des racines causée par le phytophthora, pythium, ou la Rhizoctonie Pourridiés à cylindrocarpon (répression)	Dose : 1,68 L/ac (0,81 kg i.a.) dans 378 à 757 L d'eau par acre Applications maximal par année : 8

<sup>1</sup> NE PAS appliquer par voie aérienne.

**MÉLANGES EN RÉSERVOIR HOMOLOGUÉS ET VALIDÉS**  
Nova™

**N.B. :** Il y a aucune restriction de pâturage, d'entreposage ou de rotations de cultures.

### DIRECTIVES DE MÉLANGE

1. Avant utilisation, agiter le contenu du contenant soigneusement pour s'assurer que le produit est totalement en suspension.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à la moitié avec de l'eau propre et commencer à agiter.
3. Ajouter la dose recommandée de CAPTAN 480 SC au réservoir du pulvérisateur.
4. Avant d'ajouter des produits d'association additionnels, ajouter de l'eau et le produit d'association selon les étiquettes des produits.
5. Finir de remplir le pulvérisateur avec de l'eau.
6. Maintenir une agitation suffisante pendant le mélange et l'application. Ne pas laisser le mélange à pulvériser reposer en cuve.

N.B. Utiliser des grilles de maille 50 ou moins.

### INTERVALLES AVANT RÉCOLTE

- Abricots, bleuets, cerises, concombres, fraises, mûres de Logan, pêches et nectarines, pommes de terre, prunes et pruneaux, rhubarbe, tomates : 2 jours
- Poires, pommes, raisins : 7 jours
- Ginseng : 20 jours

**SOUHAITEZ EN SAVOIR D'AVANTAGE ?**

Clickez ce code QR pour accéder tous les détails de produit incluant l'étiquette et le document FDS.



Toujours lire et suivre les directives de l'étiquette.  
1.855.264.6262 ADAMA.COM  
©/™ Tous les produits mentionnés sont des marques de leurs fabricants respectifs.  
© 2024 ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
01/2024